

Culture, Droit et Handicap



© Manon Vichy

Vendredi 10 avril - 8 h
École de Droit - Amphi Trudaine

Traduction en langue des signes de l'ensemble du colloque

Atelier théâtral, La Joconde, c'est nous
Salle Guillot, Cité universitaire Lebon, 18 h 30

Contact et inscription* : florence.faberon-tourette@udamail.fr

*N'hésitez pas à nous faire part de besoins spécifiques : programme en braille ou en caractères agrandis, boucle magnétique, place de stationnement pour personnes à mobilité réduite...



- 8 h 00** **Accueil des participants**
- 8 h 30** **Allocutions introductives**
Philippe DULBECCO, *Président de l'Université d'Auvergne*
Mathias BERNARD, *Président de l'Université Blaise Pascal*
Christine BERTRAND, *Doyen de l'École de Droit de l'Université d'Auvergne*
Florence FABERON, *Maître de conférences de droit public, HDR, École de Droit de l'Université d'Auvergne*

9 h **Les figures du handicap**

Handicap et médecine

Bruno LESOURD, *Professeur honoraire de médecine*

Handicap et société inclusive

Serge THOMAZET, *Maître de conférences à l'École supérieure du professorat et de l'éducation*

Handicap et droit

Albane FEUFEU, *Avocate, Bordeaux*

- 9 h 45** **De la notion de culture à l'affirmation d'un droit à la culture pour tous**
Pierre ANCET, *Maître de conférences de philosophie, Université de Bourgogne*

10 h 05 **Pause**

1^{ère} PARTIE – HANDICAP, CULTURE ET INSERTION

10 h 20 **1. Art et handicap**

Sous la présidence de **Jean-Louis JAM**, *Professeur de musicologie et fondateur du Service université culture, Université Blaise Pascal*

Art, littérature et handicap

Simone KORFF SAUSSE, *Psychanalyste, Membre de l'association psychanalytique de Paris, Maître de conférences en études psychanalytiques, Université Paris Diderot*

Les livres de jeunesse comme vecteur culturel du handicap

Laurence JOSELIN, *Ingénieure de recherches, INS-HEA*

Cinéma et handicap

Caroline LARDY, *Maître de conférences en études cinématographiques, Université Blaise Pascal*

Art dramatique et représentation du handicap mental

Marie ASTIER, *Doctorante en études théâtrales, Université de Toulouse Jean Jaurès*

11 h 40 **2. Artistes, professionnels et situation de handicap**

Droits culturels et handicap : exclusion ou inclusion sur les chemins de l'enseignement artistique et culturel et de l'insertion professionnelle ?

André FERTIER, *Président de CEMAFORRE, Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle*

La culture, un droit et des pratiques pour une insertion sociale

Delphine SOULIÉ-LAPORTE, *Agence culturelle Caravansérail*

12 h 20 **Débats**

2^{ème} PARTIE – HANDICAP ET DROIT À LA CULTURE

14 h 1. Pour un droit effectif à la culture

Sous la présidence de **Charles-André DUBREUIL**, *Professeur de droit public, Université d'Auvergne*

Handicap, culture et discrimination

Anne-Sarah KERTUDO, *Chargée de mission à la mairie de Paris et co-directrice du DU « Le handicap dans l'accès au droit », Université catholique de Lyon*

Droit de la culture, droit à la culture et personnes en situation de handicap

Guylène NICOLAS, *Maître de conférences de droit public, HDR, Aix-Marseille Université*

Tourisme et handicap

Christine LECHEVALLIER, *Maître de conférences associée de droit public, Université Blaise Pascal*

15 h 00 Pause

15 h 15 2. Table ronde

Sous la présidence de **Stéphanie URDICIAN**, *Maître de conférences en études hispaniques, Université Blaise Pascal, et responsable Théâtre du Service université culture*

Céline CHALANDON, *Directrice de LADAPT - Association GEM Avenir*

Nicole COMBEZOU, *Le Transfo*

Guy COULANJON, *Fondateur de l'association Lee Voirien et coordinateur du Festival Culture dans tous les sens*

Fabrice DUBUSSET, *Directeur artistique, Procédé Zèbre*

Rachel DUFOUR, *Metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie Les guêpes rouges-théâtre*

Gérard GOUDAL, *Inspecteur général honoraire de l'architecture et du patrimoine*

Sébastien GRANIER, *Directeur de l'URAPEDA*

Brigitte LEMAINÉ, *Sociologue et réalisatrice, Docteur en philosophie*

Frédérique MARTY, *Participante de l'atelier La Joconde, c'est nous*

Christelle MEYER, *Chargée des collections, Musée d'Art Roger-Quilliot*

Aude PUZENAT, *Directrice adjointe du CLASS, Université Blaise Pascal*

17 h 15 Débats

17 h 40 Conclusions

Christian GODIN, *Maître de conférences de philosophie, HDR, Université Blaise Pascal*

18 h 30 Atelier théâtral : *La Joconde, c'est nous (cité universitaire Lebon)*

Cet atelier propose d'explorer les sens et mouvements contrariés par divers handicaps et de chercher dans ces empêchements une richesse de langage théâtral. Ouvert aussi bien à des participants en situations de handicap physique qu'à des personnes sans handicap, cet atelier n'est pas une exploration du handicap en lui-même mais des langues et langages générés et rendus possibles et nécessaires par certains handicaps : la langue des signes, l'image mentale, la perception sensorielle... Le travail consiste à mettre à l'épreuve du plateau, sous forme théâtrale, la question du langage, de la perception, du mouvement à travers des explorations formelles : inventer une audio-description performative, jouer en langue des signes française, décrire une œuvre picturale pour l'inscrire dans la mémoire collective sans la voir... Si *La Joconde* parlait, le ferait-elle avec les mains, elle dont le visage est figé pour l'éternité ? *La Joconde* existe-t-elle pour les aveugles ? Ou, comment décrire *La Joconde* à un aveugle peut devenir une performance théâtrale...

* Merci à Manon Vichy, jeune artiste en situation de handicap, qui a conçu l'œuvre illustrant ce programme et l'affiche. Elle est l'auteur de nombreuses peintures réalisées dans le cadre d'un atelier d'art thérapie (<http://www.manonvichy.fr>). La bibliothèque de droit, de sciences économiques et de management vous propose une exposition de ses œuvres du 10 au 24 avril 2015.

Notre appréhension du handicap s'est singulièrement transformée comme en témoignent tant le vocabulaire que les politiques publiques. La volonté est de mettre l'accent sur la potentialité des personnes reconnues comme titulaires de droits ainsi que sur la fonction déterminante de l'environnement social. Il convient par une approche globale de favoriser l'insertion dans un ensemble social et de favoriser l'expression de choix eu égard à la construction d'un projet de vie. Choisir, participer et accéder, n'être ni rejeté ni refusé, c'est pouvoir prétendre à toutes les dimensions de la vie et pas seulement à des aides financières ou des politiques de compensation. Dans cet ensemble, la culture ne peut que prendre une place cruciale.

La culture est à l'évidence une dimension qui nous construit, un facteur de rencontres et d'épanouissement, qui nous ouvre le monde. Elle nous donne des clés pour accéder à notre environnement, pour trouver notre place dans le présent et se projeter dans l'avenir. La culture n'est pas un supplément accessoire auquel il est possible de penser quand on a pourvu à d'autres besoins. Elle est partie prenante de la multidimensionnalité des êtres. Elle constitue l'une des sécurités de l'existence et un moyen d'exister pleinement. Le droit ne s'y trompe pas qui désormais la reconnaît et les politiques publiques l'intègrent en cherchant à lui donner un contenu pour tous, sans discrimination. Elle peut se révéler autant un vecteur d'insertion professionnelle qu'un moyen d'insertion sociale. La culture peut se révéler lieu d'insertion et elle peut permettre de trouver des ressorts pour surmonter des situations de handicap. Elle peut aussi être un puissant facteur de changement des regards eu égard à la différence.

Nos travaux s'intéressent en conséquence à la manière dont les arts intègrent le handicap. Comment la culture dans son œuvre créatrice fait place au handicap et comment de la sorte les mentalités peuvent en être transformées ? Mais la culture ne peut qu'interroger également sur la diversité des attentes des personnes et les discriminations subies. Elle questionne encore sur les freins et les leviers juridiques, psychologiques et financiers à la mise en œuvre d'un droit à la culture effectif. Accéder à la culture, c'est pouvoir accéder à l'information par des moyens adéquats ; c'est pouvoir accéder aux différents supports de la culture, si nécessaire par des moyens de compensation ; c'est pouvoir accéder aux lieux publics, aux logements, aux transports et plus largement à la chaîne de déplacement ; c'est aussi parfois posséder des prérequis que peut permettre l'éducation...

Nos travaux, intégralement traduits en langue des signes, mobilisent tant des universitaires, dans une approche pluridisciplinaire (juristes, philosophes, sociologues, psychosociologues), que des professionnels de la culture, des associations, des acteurs institutionnels ou encore des publics concernés. À cet égard une table ronde permettra des échanges et des retours d'expériences.

Au-delà, le colloque s'enracine dans une volonté de mêler les personnes, les expériences de vie et de faire culture, par exemple par la mise en place dans le cadre du Service université culture d'un atelier théâtral : *La Joconde, c'est nous*. Cet atelier implique des personnes en situation de handicap et des personnes valides et clôturera notre journée. La culture peut se dire. Elle se vit aussi. En toute hypothèse, elle construit en nous révélant à nous-même et en nous ouvrant à l'autre.

La culture peut permettre de changer les regards et d'assurer une insertion réussie pour les personnes. Elle est reconnue comme droit. Il lui reste à être vécue effectivement par les personnes. Le droit a érigé la prise en compte du handicap en défi. La culture vécue comme droit n'en est pas un moindre.

